

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS

Séance du 5 septembre 2022

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
11	10	7

Objet de la Délibération :
Mise à disposition d'un adjoint technique auprès du SIAEPA

L'an deux mille vingt deux
Le lundi 5 septembre

A 18 heures trente, le Conseil municipal de la commune de Saint-Pierre Dels Forcats, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BLANQUE Pierre.

Présents : M. BLANQUE Pierre - M. ECHARD Vincent – M. FOURNIER Daniel – M. GAURENNE Claude – Mme GAURENNE Sylvie - Mme INGLES Martine - M. PINEDE Jean-Marie

Absents excusés : M. BUL Alain - Mme LINTZ Ghislaine - Mme RODRIGUEZ Noémie

Secrétaire de séance : M. PINEDE Jean-Marie

Date de convocation : 31/08/2022

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la demande du Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable et Assainissement (SIAEPA) du Cambre d'Aze de bien vouloir mettre à disposition un adjoint technique, Monsieur Kévin LOUBIES, pour une période de trois ans renouvelable.

2022 / 033

Il demande au conseil municipal de se prononcer sur ce sujet.

OUI l'exposé de son Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

Extrait du registre

... **ACCEPTÉ** la mise à disposition de l'adjoint technique, Monsieur Kévin LOUBIES, titulaire de la commune de Saint Pierre Dels Forcats, auprès du SIAEPA du Cambre d'Aze, pour une période de trois ans renouvelable.

... **DIT** que la convention à signer devra définir les droits et obligations de chaque partie et les modalités de rémunérations,

... **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer l'arrêté de mise à disposition de Monsieur Kévin LOUBIES, la convention de mise à disposition avec le SIAEPA du Cambre d'Aze et mener à bien toutes les démarches nécessaires,

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,

Le Maire,
Pierre BLANQUE



Accusé de réception en préfecture
066-216601880-20220905-2022-033-DE
Date de réception préfecture : 06/10/2022